



Le 100% santé peut-il améliorer le pouvoir d'achat des retraités?

Réunions décentralisées

Novembre 2022



Un enjeu pour les séniors : maîtriser les dépenses de santé

- ▶ Nos partenaires mettent à disposition de nos adhérents des contrats à des tarifs très compétitifs





Un enjeu pour les séniors : maîtriser les dépenses de santé

- ▶ Adapter son contrat complémentaire santé, en choisissant des garanties correspondant à ses besoins





Le 100 % santé pour aller encore plus loin ?

100%

Santé

DES
DÉPENSES
DE SANTÉ
100%
REMBOURSÉES



Mieux connaître le 100% santé

La réforme du 100 % Santé a pour objectif:

- Donner accès à des soins de qualité
- Intégralement pris en charge par la sécurité sociale et la complémentaire santé
- Dans le domaine de l'optique, du dentaire et de l'audiologie





Elisabeth a besoin de remplacer ses lunettes

- ▶ Verres progressifs
- ▶ L'opticien propose un devis avec 2 options
- ▶ 1. Une monture et des verres du panier A
- ▶ 2. un équipement à tarif libre (panier B)





2 paniers

Le panier A : comprend des verres et des montures remboursés intégralement.

Le panier B : comprend les autres verres et montures en tarifs libres





Les montures et verres du panier A

L'opticien lui présente 17 montures adultes (il y en a aussi 10 pour les enfants)

Chacune existe en 2 coloris





Les montures et verres du panier A

Les montures et les verres sont de qualité et disposent de traitements simples

- Unifocaux ou Progressifs
- Anti rayures
- Anti reflets
- Amincissement





1^{ère} option : 100% santé

- ▶ Des prix plafonnés:
- ▶ 30 € pour la monture
- ▶ 180 € pour les verres
- ▶ Soit au total 210 €

- ▶ Entièrement pris en charge par l'assurance maladie et la complémentaire





2ème option : Tarifs libres

- ▶ Une monture à 200 €
- ▶ Des verres progressifs avec plusieurs options
- ▶ Prix 200 € par verre
- ▶ Prix total : 600 €
- ▶ Remboursement monture 100€ maxi
- ▶ Remboursement verres : 270 €

- ▶ Soit un reste à charge de 230 €





Panachage possible

- ▶ Elisabeth peut aussi choisir une monture du panier A (complètement remboursée)
- ▶ Et des verres du panier B avec un éventuel reste à charge
- ▶ Ou l'inverse...
- ▶ Le renouvellement des lunettes peut se faire tous les 2 ans





Charles doit se faire poser deux couronnes

Son dentiste lui propose 3 équipements possibles :

Le panier 100% santé :
comprenant prothèses remboursées intégralement

Le panier tarif maîtrisé :
Produits à tarifs plafonnés
mais avec un reste à charge

Le panier tarif libre :
comprenant des équipements
avec un reste à charge plus important





En 100% santé: un matériau différent selon le type de dent

Sur les dents visibles (incisives)

Charles pourra choisir une couronne céramo-métallique.

Sur les molaires, il devra choisir une couronne métallique.

Ces couronnes sont exactement les mêmes que celles de même matériaux pratiqués par les dentistes





En 100% santé: un matériau différent selon le type de dent

Le dentiste propose un devis 100% santé:

Une couronne céramo-métallique pour l'incisive. Prix plafonné : 500 €

Et une couronne métallique pour la molaire. Prix plafonné : 290 €

Un remboursement par l'assurance maladie revalorisé : 84 € par couronne

Et le solde entièrement remboursé par la complémentaire santé : 622 €

Reste à charge = 0 €





Le céramo-céramique et les implants forcément en tarif libre

En tarif libre, pas de contrainte sur le choix des matériaux :

Charles pourra choisir deux couronnes céramo-céramiques pour l'incisive comme pour la molaire.





Le céramo-céramique et les implants forcément en tarif libre

Le devis en tarif libre :

Deux couronnes céramo-céramiques

Prix libre : $650 \text{ €} \times 2 = 1300 \text{ €}$

Un remboursement par l'assurance
maladie : 84 € par couronne

Selon les garanties de sa
complémentaire santé : 300 € par
couronne

Reste à charge = 532 €

Aïe !



Camilla n'entend plus son mari, elle va voir un audioprothésiste

Celui-ci réalise quelques examens et mesures d'audition et présente les appareils disponibles répartis en 2 catégories :

La classe 1 : comprenant des appareils remboursés intégralement

La classe 2 : Produits à tarifs libres : comprenant des équipements avec un reste à charge qui dépendra des garanties de sa complémentaire santé





Camilla choisit un appareil intra auriculaire plus discret

L'audioprothésiste présente alors 2 appareils

- Un de classe 1 disposant de 12 canaux de réglage et au moins 3 options telles qu'un système anti-acouphène, réducteur de bruit du vent ou connectivité sans fil.
- Un de classe 2, souvent de technologie plus récente avec plus de 12 canaux de réglages et de nombreuses options telles que batteries rechargeables





L'audioprothésiste réalise alors 2 devis

Le 1^{er} de classe 1

- Coût de l'appareil avec ses options plafonné à 950 € par oreille.
- L'assurance maladie rembourse 240 €
- Et sa complémentaire santé 710 €
- Le reste à charge est égal à 0





L'audioprothésiste réalise alors 2 devis

Le remboursement d'une prothèse de classe 1 est total quelles que soient les garanties de la complémentaire santé

Camilla disposera d'une période d'essai de 6 mois pour tester sa prothèse

Elle pourra renouveler sa prothèse tous les 4 ans





L'audioprothésiste réalise alors 2 devis

Le 2ème de classe 2

- Coût de l'appareil avec ses options : 1500 € par oreille.
- L'assurance maladie rembourse 240 €
- Camilla ayant une complémentaire santé haut de gamme elle sera remboursée 760 €
- Le reste à charge sera égal à 500 € pour un appareil





Sur plusieurs années...

- ▶ Elisabeth va changer ses lunettes
- ▶ Se faire poser deux couronnes
- ▶ Et aura besoin d'une prothèse auditive
- ▶ Elle dispose d'une complémentaire santé moyenne gamme
- ▶ Et choisit le 100% santé pour tous ses équipements





Sur plusieurs années...

- ▶ Charles aura les mêmes besoins (lunettes, couronnes et prothèse audio)
- ▶ Il dispose d'une complémentaire santé haut de gamme
- ▶ Et choisit le tarif libre pour tous ses équipements





Budget santé (partiel) sur 3 ans...

	Elisabeth 100% santé	Charles Tarifs libres
Lunettes	RAC = 0€	RAC = 230 €
Couronnes	RAC = 0€	RAC = 532 €
Audioprothèse	RAC = 0€	RAC = 500 €
Total des équipements	RAC = 0€	RAC = 1262 €
Complémentaire santé	800 € x 3 = 2400 €	1100 € x 3 = 3300 €
Total dépenses santé	2400 € soit 800 €/an	4562 € soit 1521 €/an

Ecart 2162 € soit 721 €/an



Au final, Elisabeth et Charles sont tous les 2 soignés et équipés

- ▶ Elisabeth est satisfaite
 - ▶ Elle a maîtrisé ses dépenses de santé
 - ▶ Elle a une bonne vue
 - ▶ Elle mange sans difficulté
 - ▶ Et elle entend très bien son entourage
- ▶ Charles lui aussi est satisfait
 - ▶ Il a eu des lunettes de soleil avec ses lunettes principales
 - ▶ Il peut rire en ouvrant grand la bouche
 - ▶ Et il n'a pas besoin de changer les piles de son audioprothèse



Active & Solidaire

INITIATIV'51
RETRAITE 08